

Etape état des lieux

Tableau de synthèse thématique issu de la phase 1 de concertation

Synthèse de l'atelier n°1 + entretiens téléphoniques + réunion publique n°1 : les sujets dont les acteurs du territoire parlent

Les paroles d'acteurs ont été regroupées sous 22 thématiques. Elles sont reprises ici sans avoir fait l'objet d'un consensus ni d'une hiérarchisation. La numérotation doit uniquement servir à se repérer. L'ensemble de ses thématiques seront reprises et étayées de données techniques dans le rapport d'état des lieux en cours d'élaboration (la dernière colonne pourra ainsi, à terme, renvoyer vers des numéros de pages de ce rapport d'état des lieux). Ce tableau pourra donc être amené à évoluer, c'est à ce stade un document intermédiaire de support à la poursuite des débats.

| Thématique Source : Atelier n°1 (07/03/17) | Source : Entretiens (20 personnes interrogées) | Source : Réunion publique n°1 (13/04/17) | Éléments à retrouver dans l'état des lieux |
|--|--|---|--|
| 1. <u>Besoin d'irrigation actuel non satisfait – Situation récurrente de gestion de crise :</u> | | Il y a un gros déficit sur le Midour quasiment tous les ans. En 2016, le réservoir du Bourgès était vide au 15 août, mais en même temps il y avait de l'herbe dans le lit de la Riberette : avec le soutien d'étiage, on introduit de l'eau alors qu'avant il n'y en avait pas. 2017 : réservoirs remplis à 35% (date ?) → Réservoirs avec une gestion pluriannuelle. Quantifier la demande. | |
| 2. <u>Des demandes de développement de l'irrigation dans le futur :</u> Nouvelle pratique agricole : la vigne irriguée « Doit-on adapter notre activité économique à la disponibilité de la ressource ou l'inverse (création de ressources...) ? » Manque d'eau pour le développement économique du territoire via l'agriculture (on gère sur la base des besoins passés mais ils ne sont pas forcément les mêmes que les besoins futurs). | « Ce n'est pas la 1ère année (2016) que la vigne est irriguée dans le sud-ouest pour avoir moins de problèmes et une production plus régulière. Idem en arboriculture (dans les Landes), on était obligé d'irriguer les jeunes arbres. » « Il y a 20 ans, les besoins en eau, c'était le maïs irrigué, aujourd'hui ce n'est plus seulement cela, c'est aussi le lin au printemps, le colza à l'automne. On a des accidents de culture dus à la sécheresse quelle que soit la période de l'année. Des éleveurs demandent aussi de l'irrigation pour sécuriser les fourrages , les marâchers en agriculture bio aussi. » | Vigne : Non pertinent, la vigne a besoin d'une terre bien travaillée. Quel est l'état des autorisations ? Attribution des autorisations d'irriguer : toutes les demandes ne sont pas prises en compte. | |
| 3. <u>Besoin de dilution des STEP :</u> Station d'épuration, effet de la dilution (voir données du projet pour les travaux sur la STEP du Conte de Mont-de-Marsan). Point qui concerne tout le Bassin versant. Importance de chercher à limiter les étiages. | « Besoin de dilution (STEP Nogaro) : élément incontournable à évaluer, est-ce un besoin au-delà des besoins agricoles ? Est-ce que la STEP peut encore améliorer son fonctionnement ? Aujourd'hui se contenter d'ajouter de l'eau n'est plus admissible sauf à démontrer qu'il n'y a pas d'autres solutions techniques abordables. » | Pas toutes les STEP sont concernées. Problème notamment sur la STEP de Nogaro. Etang de Hontanx servant pour la dilution et l'irrigation : problèmes fonctionnels, conséquences financières des travaux. | |

| <p style="text-align: center;"><u>Thématique</u> Source : Atelier n°1 (07/03/17)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Entretiens (20 personnes interrogées)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Réunion publique n°1 (13/04/17)</p> | <p style="text-align: center;">Éléments à retrouver dans l'état des lieux</p> |
|--|--|---|--|
| <p style="text-align: center;">4. <u>Rejets industriels :</u></p> | | <p>Impacts des activités économiques à Nogaro? Pisciculture, chais et coopératives viticoles. Impacts sur l'eau du laboratoire pharmaceutique Fabre à Aignan ? Impacts sur l'eau du projet d'extension de l'exploitation de gaz dans le sous-sol du périmètre ? Problématique du stockage de gaz. Transport et Infrastructures Gaz France (TIGF) : Quels impacts sur l'eau ? Conserverie à Magnan : Quel traitement pourrait être mis en œuvre ? Pour l'assainissement ? (petite installation) Devenir de l'eau de la base nautique de St Pierre du Mont (forage) → 100 m³/h Nogaro : Etude et projet de Géothermie comme l'exemple de Mont-de-Marsan pour un projet de base nautique</p> | |
| <p style="text-align: center;">5. <u>Autres sources de pollution du cours d'eau :</u> Problèmes liés aux produits phyto et qualité dégradée du milieu du fait des pollutions agricoles et domestiques (ex : STEP).</p> | <p style="text-align: center;"><i>« Pour les STEP la loi dit que les élus locaux peuvent polluer, mais en veillant à ce que la pollution supplémentaire ne soit pas déclassante, mais ce n'est pas améliorant, or nos cours d'eau sont en état médiocre ou en mauvais état, et on vise le bon état, on ne l'atteindra jamais comme ça. Des efforts complémentaires sont à faire quand on restitue de l'eau au cours d'eau que ça sorte d'une parcelle, d'une collectivité ou autre pour que l'eau soit débarrassée des pollutions et valorisée. »</i></p> | <p>Cyanobactéries : qu'est-ce que c'est ? Lié à quoi ? Quels impacts sur les poissons/oiseaux (consommation) ? Phytophanthères : agriculteurs et particuliers (produits ménagers). Lien avec l'agriculture biologique.</p> | |

| <p style="text-align: center;"><u>Thématique</u> Source : Atelier n°1 (07/03/17)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Entretiens (20 personnes interrogées)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Réunion publique n°1 (13/04/17)</p> | <p style="text-align: center;">Éléments à retrouver dans l'état des lieux</p> |
|---|--|--|---|
| <p>6. <u>Restauration de l'hydro-morphologie et du fonctionnement naturel des cours d'eau</u> : Question de l'accessibilité de l'eau (bord de rives) pour le loisir/promenade. Besoin de restauration des berges. Restauration hydro-morphologique : mise en place d'une zone test à Nogaro (2013).</p> | <p>« Il y a de la pêche sur le Midou et le Ludon aval. Sur l'amont, c'est impossible car le cours d'eau est très entravé. Les poissons ne peuvent remonter au-delà du niveau de l'A65 car il y a beaucoup d'ouvrages du syndicat d'aménagement Ludon Gaube (structure entre CUMA et syndicat d'irrigation, qui a délégué la gestion des ouvrages à la CACG, en l'occurrence des vannes levantes tout le long du Ludon, une dizaine en tout pour garantir les niveaux qui permettent les prélèvements en rivière). Ces ouvrages qui entravent le cours d'eau, entraînent également une détérioration chimique et un étiage assez sévère l'été. »</p> <p>« L'état des lieux met en évidence des problèmes d'aménagement des têtes de bassin, mais tout le bassin en subit les effets. Par exemple, il y a eu des modifications hydromorphologiques importantes sur certains cours d'eau : curage, drainage, création de réseaux collecteurs de drainage, fossés parfois profonds, etc. qui ont perturbé la capacité de rétention d'eau, dommageable pour l'alimentation des zones humides. »</p> <p>« Dans une perspective de changement climatique, le bon fonctionnement des cours d'eau et le problème quantitatif ont des solutions liées : la reconnexion des annexes hydrauliques, perturbées dans les bassins versants aménagés (à des fins agricoles et sylvicoles). Quand on a encore une nappe d'accompagnement présente, on peut prendre des mesures : arrêt des curages, aménagement en cunette plutôt qu'en fossé, etc. Il s'agit de changements de pratiques. Sur le bassin versant de la Douze, l'ONF mène une campagne pour supprimer les gros fossés autour du plan d'eau de Captieux. »</p> <p>« Sur le territoire du syndicat Izaute-Midour, 2 des 3 seuils ont été effacés. Il reste des obstacles sur le territoire du syndicat Midour-Douze. »</p> <p>« Sur tout le territoire, on retrouve des seuils d'irrigation, il n'y a pas d'action directe vers un regroupement des points de prélèvement, mais des bureaux d'études avaient identifié des pistes d'actions à ce niveau. »</p> | <p>Exemple d'intervention sur l'hydro-morphologie : espace test de Nogaro. Quel devenir de cet espace ? Programmes d'entretien du cours d'eau du Midou(r) mis en œuvre par les syndicats de rivière tronçon par tronçon. Entretien des berges du Midour. Actions des syndicats de rivière. Bois laissé « volontairement » : choix imposé aux agriculteurs. Bois en bordure : à enlever par les agriculteurs mais attrait pour la biodiversité. Recréer la continuité écologique / biologique des cours d'eau jusqu'à la source (pas de seuils ni barrages). Problème des seuils créés par les prélèvements agricoles et des moulins.</p> | |
| <p>7. <u>Préservation d'éléments structurants des milieux</u> : Amenagement de la couverture végétale permanente. Carte IGN en cours de création, dans le cadre de l'Observatoire des espaces Naturels Agricoles Forestiers Urbanisés (NAFU), disponible sur la plateforme Internet PIGMA. Disparition des « éléments fixes » : mares, trames arborées, points d'eau ; et des « espaces tampons ». Problèmes liés à la destruction des haies. Trames vertes et bleues.</p> | <p>« Si le milieu doit s'assécher de manière naturelle, on ne doit pas lutter contre cela. Il y a une méconnaissance de l'historique du bassin et du fonctionnement du milieu. Le Midour, en tête de bassin, a un régime pluvial (pas de réalimentation), il connaît des à-coups hydrauliques forts. On n'a pas une quantité d'eau infinie à stocker, sachant qu'il faut que les milieux continuent à fonctionner, et que l'on ne veut pas d'inversion de régime hydraulique. »</p> | <p>Rôle de la couverture végétale : Effet positif des cultures qui créent comme un microclimat : l'humidité qui remonte des parcelles irriguées peut faciliter les orages par exemple. Les prairies et bois disséminés sur le périmètre = capacité de rétention d'eau Etangs d'Armagnac sont à l'origine des lacs artificiels mais aujourd'hui perçus comme milieux naturels et classés Natura 2000 pour partie.</p> | |

| <p style="text-align: center;"><u>Thématique</u> Source : Atelier n°1 (07/03/17)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Entretiens (20 personnes interrogées)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Réunion publique n°1 (13/04/17)</p> | <p style="text-align: center;">Eléments à retrouver dans l'état des lieux</p> |
|--|---|--|--|
| <p>8. <u>Maintien de la vie piscicole et biodiversité :</u></p> <p style="text-align: center;">Tourisme et pêche.</p> <p>Zones de biodiversité Natura 2000 : Etangs de l'Armagnac + réseau hydrographique Midour / Ludon.</p> <p>Biodiversité : reconquête possible car souvent méconnue des acteurs locaux, malgré un potentiel fort. Zones humides (ex. étang de Gaube). Espèces animales (oiseaux, loutres, etc.) et flore. Midou Ludon : Potentiel de reconquête.</p> <p>En zone vulnérable aux nitrates les agriculteurs doivent couvrir les sols en hiver (cultures intermédiaires pièges à nitrates / broyage et enfouissement des cannes de maïs...) ; il existe une dérogation de la PAC permettant de laisser les cannes de maïs sans les broyer / les enfouir dans les zones à enjeu oiseaux migrateurs, mais nous n'avons pas de visibilité à long terme permettant de savoir si cela va être poursuivi. Zone à fort potentiel d'hivernage pour les oiseaux migrateurs (gibier d'eau). La fédération de chasse du Gers discute avec les agriculteurs locaux sur les couvertures hivernales qu'ils pourraient mettre en place pour nourrir à la fois les oiseaux et leur sol. Contractualisation de jachères, notamment en bordure de cours d'eau.</p> | <p>« <i>Le bilan du recalibrage est clair : disparition de l'écrevisse à pattes blanches, des moules perlières, du chabot. »</i></p> <p>« <i>Certaines parties de cours d'eau sur le Ludon amont, le ruisseau du Lusson, le Gaube ont un caractère patrimonial intéressant : zone Natura 2000 Midou-Ludon (avec des espèces cibles comme la loutre), forêts aulnaies - frênaies avec une valeur environnementale forte.</i> »</p> | <p>La fédération de pêche 40 fait-elle des analyses sur les poissons et notamment par rapport à l'impact des cyanobactéries pour la consommation des poissons ? Quelles données a-t-on là-dessus ? Prise en compte de la loi Biodiversité ? Etat des lieux de la biodiversité ? Est-ce que les espèces ne supportent pas mieux les assecs qu'une eau de mauvaise qualité ? Zone Natura 2000. Aujourd'hui le milieu a pris 70 % de l'eau d'irrigation lors de la création des débits objectif. Biodiversité : attrait pour le tourisme (ex: cistudes). 1 retenue d'eau = 1 habitat + 1 bénéfice pour la collectivité</p> | |
| <p>9. <u>Lutte contre la pollution des nappes :</u></p> <p>Eaux souterraines de grande qualité pour l'eau potable → zone de protection élargie du côté d'Estang : zone soumise à contrainte environnementale (ZSCE) → mise en œuvre d'un plan d'action territorial (PAT) pour préserver cet atout.</p> <p>Action en cours : mise en place d'un plan d'action territorial (PAT des Arbouts) pour restaurer la qualité de l'eau au point de captage d'Hontanx.</p> <p>PAT pour aspects qualité et eau potable : Arbouts et Estang.</p> | <p>« <i>Les eaux de surface sont considérées comme trop polluées pour être utilisées pour l'eau potable, que l'on va donc chercher dans les nappes profondes. Or,</i></p> <p>- <i>Ce choix de privilégier l'irrigation agricole pour les prélèvements dans les eaux de surface a été fait dans les années 1980, mais cela ne veut pas dire que cela doit continuer comme cela.</i></p> <p>- <i>Il existe aussi un risque de pollution des nappes profondes, qui ont forcément une connexion avec les nappes de surfaces »</i></p> <p>Les liens existants entre les eaux de surface et les nappes sont très méconnus.</p> | <p>Zones de protections autour des captages pour préserver la qualité eau potable. Acquisition foncière ? Autres solutions ? Etat des lieux de la qualité de l'eau ? Quel état général de l'eau ? Quels polluants ? vision globale</p> | |
| <p>10. <u>Prise en compte du changement climatique :</u></p> <p>Evolution du climat vers des périodes « extrêmes » de sécheresse et d'excès d'eau (2013 : excès ; 2016 : sécheresse) : conséquences pour le secteur agricole (et au-delà) ?</p> | <p>« <i>L'alternance entre les périodes sèches et les périodes humides est de plus en plus prononcée, ce qui est techniquement difficile à gérer. Il y a aussi des cas de sécheresse en hiver, du fait d'une modification du régime de précipitations.</i></p> <p><i>Il y a des possibilités de stockage hivernal. La quantité d'eau annuelle pourrait satisfaire tous les usages, les pluies annuelles sont largement excédentaires par rapport aux besoins. »</i></p> <p>« <i>Si on part sur une logique de création de retenues, dans 20 ans, continueraient-elles à se remplir avec la pluie ? Faut-il prévoir un remplissage par la nappe ? L'idée est-elle de créer une retenue fonctionnelle sur 20 ans, en même temps que d'autres pistes à creuser qui prendront le relais au bout des 20 ans ? »</i></p> | <p>Episodes de sécheresse et fortes pluies plus marqués → Impacts du changement climatique notamment sur la continuité écologique. Avant les réservoirs de soutien d'étiage, il y avait des assecs naturels et ce n'était pas vu comme un problème.</p> | |

| <p style="text-align: center;"><u>Thématique</u> Source : Atelier n°1 (07/03/17)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Entretiens (20 personnes interrogées)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Réunion publique n°1 (13/04/17)</p> | <p style="text-align: center;">Éléments à retrouver dans l'état des lieux</p> |
|--|---|---|--|
| <p>11. <u>Lutte contre l'érosion des sols</u> :</p> <p>Appauvrissement des sols or « sols = plus grands réservoirs d'eau du territoire ». Dilemme stockage-évacuation.</p> <p>Assèchement des têtes de bassin/affluents. Accentué par le drainage → accélération de l'écoulement (lien avec volet agricole).</p> <p>De moins en moins d'éleveurs, beaucoup de prairies retournées en cultures → érosion des sols.</p> <p>La proportion d'agriculture biologique augmente sur le territoire, c'est bon pour la qualité mais cela peut poser des problèmes d'érosion (dû au fait de retourner la terre au lieu d'utiliser le désherbage chimique).</p> <p>Problèmes liés aux travaux de grandes infrastructures tels que A65 → rupture des nappes souterraines, des cours d'eau.</p> <p>Existence de fermes pilotes avec une autre agriculture mise en avant (travail du sol différent), rencontres via le réseau AgrEau.</p> <p>Erosion des sols, sous l'effet de la pluie et de l'irrigation sur des sols non protégés : Départ de terres diffus ; Création de saignées d'érosion.</p> <p>Accumulation dans les cours d'eau sous la forme de limon ou de boue selon le volume d'eau déversé.</p> <p>Comblement de petits plans d'eau, des fossés et des bords de route à cause de l'érosion.</p> <p>Impacts de l'érosion des sols sur les terres agricoles (20 cm perdu en 10 ans) et les milieux naturels.</p> | <p>« A l'aval, les sols sont sableux et ont de gros besoins d'eau ; à l'amont, ils sont « plus profonds » et ont moins besoin d'eau car ils la retiennent davantage.</p> <p>Les sols hydromorphes interdisent les cultures d'hiver et sont très sensibles à la sécheresse en été. »</p> <p>« La construction autoroutière traverse le bassin de la Midouze. En traversant les Landes, la construction crée un déficit de 5 Mm3 d'eau sur l'ensemble du bassin, il faudrait faire le calcul sur le sous-bassin (lequel ?). D'ici 30 ans, sous l'autoroute il y aura une zone sèche. »</p> <p>« L'agriculture biologique repose sur la qualité du sol et notamment une bonne concentration de matières organiques dans le sol. Or, la présence de matières organiques augmente la capacité de rétention d'eau du sol. Cela limite le besoin de recourir à d'autres réserves en eau (effet direct sur la gestion quantitative) et cela limite par la suite les charges de l'exploitation qui n'a pas à « acheter » de l'eau (aspect incitatif de la conversion). »</p> <p>« L'érosion des sols se traduit par une baisse des taux de matières organiques sur les terres agricoles (perte de capital agricole). »</p> | | |
| <p>12. <u>Prévention des inondations</u> :</p> | <p>« Il faut aplanir les pics de crue qui se sont resserrés et sont plus hauts pour des raisons de structure et d'endiguement (qui empêche les débordements). En plus de cela, le lit mineur a été recalibré. Il faut retravailler sur des champs d'expansion de crue, ce qui ne coûte pas grand-chose sauf indemnisation éventuelle d'agriculteurs, en sachant que les débordements sont aussi un bien pour l'agriculture, notamment les cultures estivales (apport de limon). »</p> | <p>Inondation en hiver : pas d'inondation des villes à l'aval. → Castex d'Ac (parcelles inondées chez des arigulteurs). L'hiver, les agriculteurs stockent l'eau → cela participe à limiter les inondations, c'est dans l'intérêt des villes. Equilibre à trouver. L'aménagement du bassin versant est à l'origine du ruissellement et des inondations. A contrario, les zones humides stockent de l'eau.</p> <p>Rôle des riverains (vis-à-vis du risque inondation) ? Les barrages peuvent-ils servir dans la lutte contre les inondations ?</p> <p style="text-align: center;">Loi GEMAPI.</p> | |

| <p style="text-align: center;"><u>Thématique</u> Source : Atelier n°1 (07/03/17)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Entretiens (20 personnes interrogées)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Réunion publique n°1 (13/04/17)</p> | <p style="text-align: center;">Éléments à retrouver dans l'état des lieux</p> |
|--|---|--|--|
| <p>13. <u>Progression des techniques et efforts déjà réalisés par le secteur agricole :</u> Pour l'irrigation des cultures : goutte-à-goutte, pilotage de l'irrigation par sondes, bulletins d'avertissement, transfert pivot depuis enrouleurs.... Des agriculteurs font le choix de ne pas irriguer.</p> | <p>« Il y a eu une étude de faisabilité sur le bassin sur le goutte-à-goutte enterré (3-4 ans sur plusieurs parcelles) : l'économie d'eau serait autour de 20%, en sachant que le goutte-à-goutte enterré pose quand même des questions par rapport :</p> <ul style="list-style-type: none"> -au débit, même si le prélèvement peut être lissé ; -à l'investissement (4 000 €/ ha) ; -au changement de techniques à prévoir (labour). <p>La technique fonctionne, et il est estimé que 700 ha sur la partie landaise pourraient basculer sur du goutte-à-goutte enterré. » « Sur les réseaux individuels, il n'y a pas de problème de fuite, car la ressource est à proximité des parcelles, et une fuite entraîne une diminution de pression qui permet de la détecter très vite. Par contre, pour les ASA et réseaux collectifs, il y a des audits – diagnostics des réseaux et du fonctionnement / de la gouvernance pour moderniser les réseaux. Cela aboutit à la réparation de réseaux, au remplacement de bornes/compteurs, à la réhabilitation de stations de pompage avec des automates. » « Il faut pousser plus loin les nouvelles technologies (par rapport météo, sols, etc.) pour répondre au plus juste aux besoins de la parcelle. Ex. utilisation d'un drone avec caméra thermique pour faire un diagnostic, à l'échelle de la parcelle, des zones qui ont besoin d'eau » « Beaucoup d'agriculteurs ayant des surfaces cultivées en sec ne s'en sortent plus. » « Par rapport aux vallées autour, notamment celle de l'Adour, il y a peu d'irrigants sur le Midour. »</p> | <p>Economies d'eau déjà réalisées. Irrigation contrainte permanente. L'irrigation est déjà réduite à 1 mois par an sur le Midour. Irrigation = assurance pour la culture/récolte.</p> | |
| <p>14. <u>Diversité des cultures, des variétés, des pratiques et évolutions possibles :</u> Midour amont : prédominance de l'élevage et de la polyculture, qui font vivre cette portion du périmètre ; aval : plutôt maïsiculture. L'irrigation est incontournable dans le cadre des contrats semences. Il existe des expérimentations agricoles testant des changements de variétés (test de différents degrés de préciosité). A-t-on fait une analyse prospective à 5 ans du secteur agricole : Nombre d'exploitations/reprises ; Orientation ; Changement filières/pratiques ; Jeunes agriculteurs (profils)... ?</p> | <p>« Il y a une demande forte de viande bio, qui nécessite des céréales bio, donc il y a du potentiel sur ces céréales, avec une rentabilité assurée (ex. du lycée agricole de Sabres, exploitation redressée). Il y a aussi une filière de protéines animales bio, où la France est très déficitaire et où il y a des objectifs nationaux de développement forts. » « Sur les têtes de bassin il y avait de l'élevage (prairies naturelles), il n'y en a plus du tout sur ma commune, on mute vers du maïs, du colza, etc. »</p> | <p>Evoluer vers des cultures moins consommatrices en eau que le maïs. Cultures contractuelles légumineuses : semences conditionnées à l'irrigation.</p> | |

| <p style="text-align: center;"><u>Thématique</u> Source : Atelier n°1 (07/03/17)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Entretiens (20 personnes interrogées)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Réunion publique n°1 (13/04/17)</p> | <p style="text-align: center;">Eléments à retrouver dans l'état des lieux</p> |
|---|--|--|--|
| <p>15. <u>Récupération et valorisation de l'eau drainée :</u></p> | <p>« Pour avoir des rendements corrects, les agriculteurs ont drainé systématiquement (technique de tuyaux percés dans le sol qui collectent l'eau, cette technique limite l'hydromorphie et permet de réchauffer le sol au printemps, mais aboutit à des sols plus secs l'été). Un drainage bien fait évacue l'eau 10 fois plus vite qu'un sol non drainé, ce qui renforce les effets de crue. Les drainages de tête de bassin sont intéressants, on pourrait récupérer et valoriser l'eau drainée, il existe des techniques pour cela, pour que l'eau ne revienne pas trop rapidement dans le cours d'eau. »</p> | | |
| <p>16. <u>Leviers économiques :</u> Estimation des pertes économiques dues au manque d'irrigation. Préserver l'aspect économique : maintien des exploitations. Coût économique de la reconquête pour les usagers de l'eau : impact sur le prix de l'eau ?</p> | <p>« L'eau est un bien commun et un milieu naturel. » « L'instruction a un intérêt : elle prend en compte la dimension économique (contrairement au SDAGE). » « Les agriculteurs essaient des choses, mais il faut qu'il y ait des marchés en face. On a expertisé le marché du sorgho : il n'y a qu'un seul marché pour des volumes conséquents : les éleveurs de porcs espagnols. C'est dangereux de dépendre d'un seul acheteur, et on exporterait avec des coûts importants. On cherche au maximum des débouchés locaux pour être rentables (économie sur les coûts de transport), mais il est dur d'être rentable avec les cours céréaliers actuels. » « La rentabilité économique de l'agriculture biologique est plus forte car elle utilise moins d'intrants (moins de charges, donc bénéfique à l'hectare supérieur) et elle est plus viable d'un point de vue environnemental (moins d'intrants, moins d'azote, moins de réchauffement climatique). Il est même plus facile d'être rentable en agriculture biologique sur de grandes cultures car les prix sont plus élevés et les risques plus faibles. » « Lorsque des usagers demandent des exonérations de taxes d'assainissement parce qu'ils remplissent une piscine par exemple, on dit non : la sensibilisation à la limitation de l'usage passe aussi par le volet financier. Avant le service des espaces verts ne payait pas l'eau ; quand ça a changé, il a prélevé dans la rivière, puis quand l'Etat a interdit toutes les aggravations de prélèvements, il a limité l'arrosage. » « Il faut aussi rechercher un équilibre économique dans la gestion de l'eau : certains prélèvent peu et la paient cher, d'autres prélèvent beaucoup mais paient peu. Il y a ici un enjeu d'équité territoriale. Au vu de la ressource en eau disponible, le territoire a atteint ses limites en termes de développement économique et urbain car on n'a plus d'eau, c'est l'enjeu lié à la rareté de l'eau. »</p> | <p>Coût des créations (coût des études et des travaux) ? Qui finance les économies d'eau (ex: goutte à goutte) ? Aides financières pour nouvelles pratiques. Explicitation de l'usage fait des redevances Agence de l'eau Adour-Garonne et Irrigadour. Elles ont été imposées aux agriculteurs. Subventions pour la création : Région et Département ? Problématique paiements Natura 2000 dans le Gers</p> | |

| <p style="text-align: center;"><u>Thématique</u> Source : Atelier n°1 (07/03/17)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Entretiens (20 personnes interrogées)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Réunion publique n°1 (13/04/17)</p> | <p style="text-align: center;">Éléments à retrouver dans l'état des lieux</p> |
|---|--|---|--|
| <p style="text-align: center;"><u>17. Réutilisation des eaux usées :</u> Que penser de la réutilisation des eaux usées retraitées pour l'irrigation comme piste d'économie ?</p> | <p>« La réutilisation des eaux usées retraitées pour l'irrigation se fait à de grandes échelles, par exemple à Clermont-Ferrand (lagunes, qui alimentent des ASA) ou en lien avec des sucreries dans le nord. C'est possible, mais : -en lien avec de grandes villes. -si on utilise ces eaux pour l'irrigation, on rejette moins d'eau dans les cours d'eau. -on ne peut pas faire n'importe quelle culture et n'importe quel type d'irrigation (cela suppose de modifier les modes d'arrosage : on ne peut pas procéder par aspersion, et il faut une désinfection), cela demande de la technicité et du suivi. -cela nécessite de gros stockages. C'est une solution parmi d'autres, qui permet des économies (on pourrait stocker moins dans les barrages). Il faut étudier le contexte local. »</p> | <p>Réutilisation des eaux de STEP : agriculteurs (Villeneuve de marsan - ...) → attention qualité de cette eau. Coût de ces installations.</p> | |
| <p style="text-align: center;"><u>18. Réutilisation des eaux de géothermie :</u> Expérimentation de réutilisation des eaux de géothermie pour l'irrigation.</p> | <p>« La ville de Mont-de-Marsan, via son service géothermie, va créer une retenue de 300 000 m³ à Mazerolles pour les usages agricoles en substitution de prélèvements dans le Midour. La géothermie, via 2 forages, alimente 4 000 logements. Après son usage pour le chauffage des logements, l'eau va être réutilisée pour l'irrigation de 150 ha sur la commune. La retenue sera construite en 2017. Le projet est bien perçu, surtout par les agriculteurs (qui sont soumis aux restrictions et accusent des pertes sur récolte). L'enquête publique n'a donné lieu à aucun avis si ce n'est 2/3 questions très techniques de la part d'associations. » « Les agriculteurs qui vont pouvoir irriguer grâce à l'eau de la géothermie avaient des points de prélèvements sur de petits affluents : 450 000 m³ autorisés, entre 200 et 250 000 m³ prélevés déclarés. La retenue a une emprise totale sur 8 ha de surface agricole et pour autant le fait d'avoir une garantie d'eau les a convaincus »</p> | | |

| <p style="text-align: center;"><u>Thématique</u> Source : Atelier n°1 (07/03/17)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Entretiens (20 personnes interrogées)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Réunion publique n°1 (13/04/17)</p> | <p style="text-align: center;">Éléments à retrouver dans l'état des lieux</p> |
|---|--|---|--|
| <p style="text-align: center;"><u>19. Politiques écologiques des villes :</u></p> <p>Politique de sensibilisation des communes / éco-gestes (exemples : programme « familles à énergie positives » ; étude des pointes de consommation ; étude de la consommation des bâtiments...)</p> <p>Parc naturel urbain ; Plan de gestion écologique ; support de sensibilisation à l'environnement...</p> <p>Mise en œuvre des démarches 0 pesticides et respect des échéances (gestion différenciée des espaces verts ; réduction de l'arrosage...)</p> <p>Proximité de Mont-de-Marsan : besoins alimentaires à satisfaire en quantité et qualité (existence de débouchés locaux pour les produits) (lien avec volet agricole)</p> | <p style="text-align: center;"><i>« On maîtrise la demande en eau potable, elle a tendance à baisser car :</i></p> <p><i>-l'eau coûte, les gens y sont de plus en plus sensibles, ils font des économies et n'arrosent plus systématiquement, les nouveaux équipements électroménagers sont également moins consommateurs.</i></p> <p><i>-les rendements des réseaux ont augmenté et les prélèvements ont diminué : on a amélioré les réseaux (travaux pluriannuels, avec un taux de renouvellement au-dessus de la moyenne nationale, et un rendement des réseaux bien au-dessus des 85% obligatoires).</i></p> <p><i>Cette tendance à la baisse est confirmée même si la population sur l'agglomération de Mont-de-Marsan est stable, voire augmente légèrement.</i></p> <p><i>Il y a aussi une évolution au niveau des services espaces verts des collectivités, dans leur façon de gérer l'arrosage, les espèces choisies, etc. »</i></p> <p><i>« Quand on regarde l'approvisionnement en eau potable sur le bassin, seulement 40% est prélevé à partir d'une ressource sur ce bassin. La nature et l'organisation des usages en eau potable font qu'ils peuvent mobiliser des ressources ailleurs, mais le monde agricole ne peut vivre qu'avec les ressources disponibles sur le bassin. »</i></p> | <p>Zones artisanales Nogaro, Lanne-Soubiran → Impact sur l'Isaute ?</p> <p>Zones humides impactées</p> <p>Fermeture de points de pompage d'eau potable (Le Houga), officiellement à cause de pollutions, mais aussi des raisons économiques et politiques. Prélèvement aujourd'hui plus loin, donc plus cher.</p> <p>Le Houga : changement de syndicat d'eau potable (association avec Estang).</p> | |

| <p style="text-align: center;"><u>Thématique</u> Source : Atelier n°1 (07/03/17)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Entretiens (20 personnes interrogées)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Réunion publique n°1 (13/04/17)</p> | <p style="text-align: center;">Éléments à retrouver dans l'état des lieux</p> |
|--|--|---|---|
| <p>20. <u>Mobilisation des plans d'eau sans usages</u> : Nombreux points d'eau non utilisés à réhabiliter avant de créer de nouvelles retenues. Recensement en cours.</p> | <p>« Environ 50% de l'eau prélevée l'est dans des retenues : la question de leur usage et de leur valorisation devient récurrente sur les projets de territoire. Il y a déjà beaucoup d'eau stockée, elle n'est pas forcément bien valorisée, collectivisée dans un intérêt général. »</p> <p>« Sur les 200 ouvrages recensés sur le Midou landais, une centaine est dédiée à l'irrigation, tous les autres ont peut-être servi à l'irrigation, mais aussi à des usages d'agrément ou de loisirs. Sur cette centaine d'ouvrages, 54-55 posent des difficultés car ils sont situés sur des cours d'eau ou des sources, et ont historiquement une capacité en-deçà de l'autorisation légale de pompage : si les irrigants prélèvent tout le volume autorisé, ils prélèvent sur le débit estival du cours d'eau, ce qui peut avoir un impact sur l'étiage. De plus, une partie de ces ouvrages ne sont pas équipés de vannes en pied de digue qui permettraient de respecter l'obligation de lâcher d'eau pendant l'été pour les rendre transparents (débit réservé). La DDT mène une analyse au cas par cas de ces réservoirs. Au vu de tous les écarts de volumes recensés (en termes de capacités des lacs et de débits), l'impact est très important : 100 l/s sur le Midou à l'entrée de Mont-de-Marsan (arrêt total de l'irrigation en-dessous de 500 l/s). C'est donc un chantier important à suivre. »</p> <p>« Sur certains plans d'eau (qu'ils soient d'irrigation ou d'agrément), les débits réservés ne sont pas respectés (c'est encore plus flagrant sur les plans d'eau non concernés par l'irrigation). »</p> | <p>Des questions d'accès se posent, certains propriétaires refusent que des agriculteurs y prélèvent de l'eau car craignent les situations de fermage. Il faudrait inventer des types de contrats adaptés.</p> <p>Autoriser toutes les créations d'ouvrages en incluant un débit réservé.</p> | |

| <p style="text-align: center;"><u>Thématique</u> Source : Atelier n°1 (07/03/17)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Entretiens (20 personnes interrogées)</p> | <p style="text-align: center;">Source : Réunion publique n°1 (13/04/17)</p> | <p style="text-align: center;">Eléments à retrouver dans l'état des lieux</p> |
|--|---|--|--|
| <p>21. <u>Création de petits lacs et/ou grandes retenues :</u> Des oppositions de principe. Impacts environnementaux induits des différentes pistes de solutions (dont retenues...)</p> | <p>« Si les retenues de Gaube et Mondebat ne se font pas, 3 500 ha de surfaces irriguées disparaîtraient. » « Des réserves individuelles sont possibles dans les zones de coteaux, mais plus dures à envisager dans la vallée) ; les réserves collectives sont aussi utilisées pour réalimenter les rivières. » « Il faudrait même avoir une gestion pluriannuelle (de l'eau et des réserves). » « On n'est pas contre le stockage de l'eau à des fins techniques s'il est compatible avec le fonctionnement des milieux et si cette eau est dédiée à une utilisation précise (irrigation, eau potable, protection) mais elle ne doit pas servir à maintenir des débits ; et on réfute le principe de retenue de substitution, c'est contre l'intérêt général. Il faut aussi faire attention au bilan carbone pour le remplissage des retenues : on est contre les moyens mécaniques utilisés pour remplir les barrages, il faut utiliser des systèmes utilisant la gravité, qui ne coûte rien et à partir de laquelle on peut en plus récupérer de l'énergie. » « Les affluents du Ludon et de la Gaube sont soumis à une pression très forte en prélèvements. (...) Il faudrait supprimer des terres agricoles pour faire des plans d'eau. » « Il y a 2 ouvrages/lacs qui réalimentent le Midour, aucun sur l'Isaute ; le déficit est aussi important sur les 2 cours d'eau. »</p> | <p>Importance des projets de réservoir de Mondebat et de Gaube pour les agriculteurs : où en sont ces projets ? Capacité totale des réservoirs sur le périmètre par rapport aux déficits ? → Impacts de l'écart sur quantité, qualité, continuité ? Le projet de Mondebat a déjà 40 ans. Placer les projets de barrages sur les cartes. Ancien projet d'apport d'eau de l'Arros vers le haut Midour : abandonné (risque de pollution ?) « J'ai des terres sur le potentiel projet de barrage et je ne suis pas informé » Stocker l'eau l'hiver pour des petits lacs (beaucoup de terrains vallonnés sur le bassin) versus grande retenue favorisée : on impacte plus de terres agricoles. . Axe Ludon : le syndicat gère 3 lacs: amélioration de la capacité des retenues + ASA Ludon-Gaube. Ludon amont : beaucoup de lacs individuels.</p> | |
| <p>22. <u>Leviers organisationnels :</u> Gestion concertée de la ressource à l'étiage : nombreuses réunions de la commission de gestion Midour-Douze. Estang : cours d'eau orphelin. Amont Izaute : syndicat en sommeil.</p> | | <p>Volet administration / Etat : simplification des autorisations. Meilleure gestion des lâchers : certains sont aberrants. + d'information sur les compteurs connectés, sondes dans le sol. Manque de communication entre gestionnaires et irrigants dans les 2 sens. Meilleure connaissance des débits de la rivière et des prélèvements. Rajouter les stations pour la gestion sur les axes réalimentés (ex: Nogaro...). Les agents des Chambre d'Agriculture sont passés à Irrigadour.</p> | |